



Syndicat des Eaux  
du Centre-Ouest



## PROGRAMME RE-SOURCES

BAC DU CENTRE-OUEST  
BAC DE LA CADORIE



**FEUILLE DE ROUTE 2022 -2027**



## MAÎTRE D'OUVRAGE



Syndicat des Eaux  
du Centre-Ouest

## PARTENAIRES ASSOCIÉS



Établissement public du ministère  
chargé du développement durable



RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •



niort agglo  
Agglomération du Niortais



## DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE:

- Stratégie territoriale 2022-2027, bassins d'alimentation des captages du Centre-Ouest et de la Cadorie
- Stratégie foncière du Syndicat des Eaux du Centre-Ouest, validée par le Comité technique le 10 novembre 2021
- Feuille de route SAGE Sèvre Niortaise Marais Poitevin, validée en CLE le 23 septembre 2019
- Feuille de route SAGE Thouet, validée en CLE le 10 octobre 2019

# 1. GOUVERNANCE

Pour le nouveau contrat de 2022-2027, la gouvernance sera différente des contrats précédents.

En effet, suite aux concertations de 2021, il ressort une volonté de changer la forme. Il est proposé une gouvernance innovante gérée par des cercles.

La gouvernance est composée de 3 niveaux :

- Les cercles de terrain
- Le cercle de convergence
- Le comité de pilotage

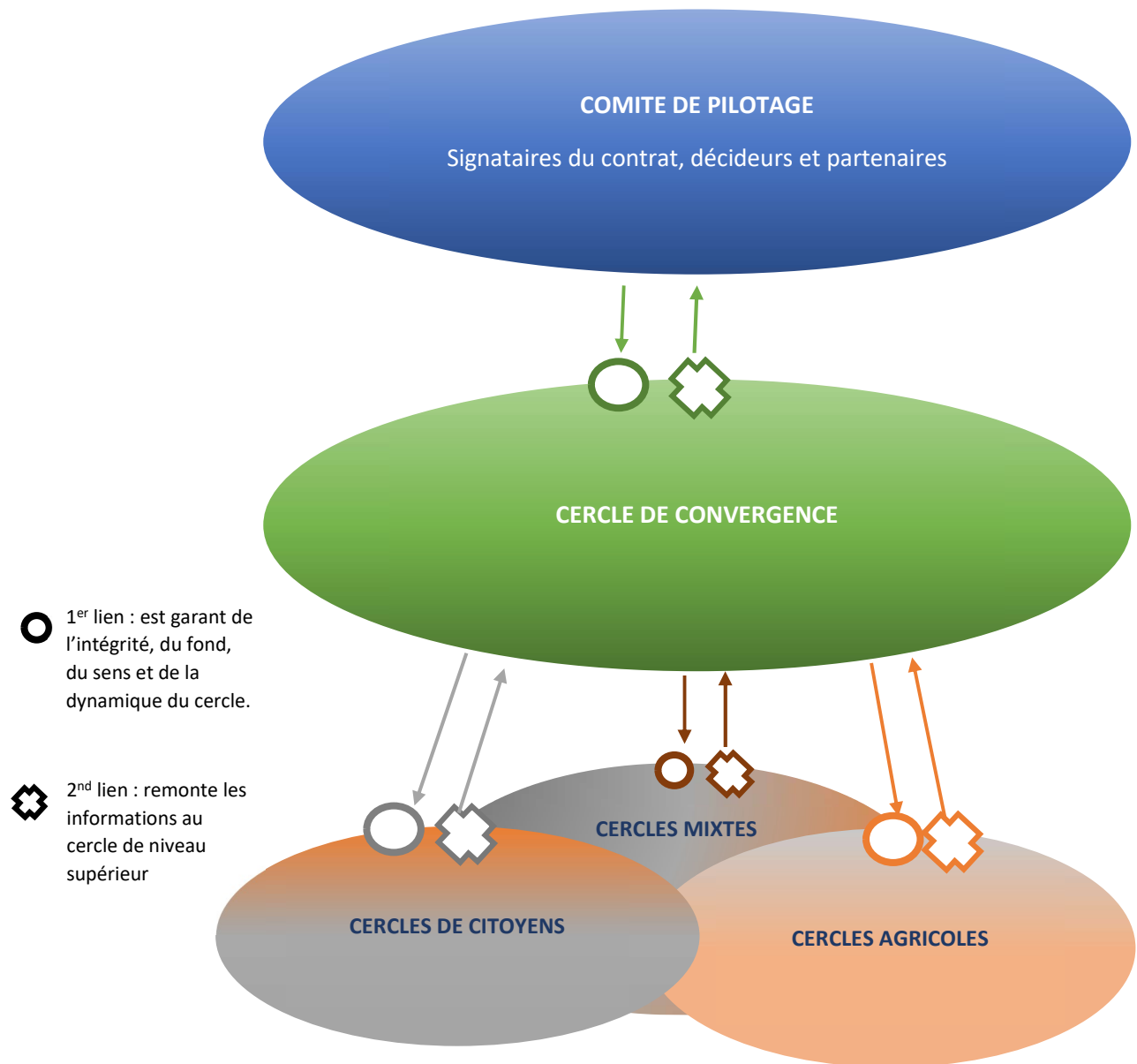
| Cercles                                                                                                                                                                                                                 | Rôles                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Composition                                                                                                                                                                                                                                                              |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <u>Cercles de terrain :</u><br>Se réunissent en fonction des besoins, <i>a minima</i> 2 fois par an.                                                                                                                    | Ils échangent sur des pratiques et/ou thématiques afin d'élaborer une proposition.<br>Ils réaliseront une évaluation du contrat selon une grille proposée par le cercle de convergence.                                                                                                            | <b>Cercles Agricoles :</b> agriculteurs et techniciens agricoles.<br><b>Cercles de citoyens :</b> tous citoyens des territoires.<br><i>Interventions possibles d'experts.</i>                                                                                            |
| <u>Cercle de convergence :</u><br>Se réunit <i>a minima</i> 2 fois par an pour préparer le Comité de pilotage et autant que de besoin.<br>Peut échanger par mail sur des thématiques de travail des cercles de terrain. | Il vérifie l'alignement des propositions des cercles de terrain avec la raison d'être du contrat.<br>Il peut proposer des thématiques de travail aux cercles de terrain.                                                                                                                           | Participants à la concertation (pour maintenir la dynamique existante) et ouvert aux parties prenantes du contrat.                                                                                                                                                       |
| <u>Comité de pilotage :</u><br>Se réunit 2 fois par an<br>- Mars : échanges autour de l'année N-1<br>- Octobre : échanges autour de l'année N+1                                                                         | Il valide la stratégie du contrat, le plan de financement, les bilans annuels techniques et financiers de l'année passée et les actions de l'année à venir.<br>Il peut proposer des thématiques de travail aux autres cercles.<br>Il évalue les résultats.<br>Il débat des orientations à prendre. | SECO : Directeur, élus, animateurs,<br>Partenaires financiers,<br>Partenaires institutionnels,<br>Signataires du contrat,<br>Communes et communautés de communes,<br>Cercle des citoyens de l'eau du SECO,<br>Représentants des agriculteurs, des OPA, des consommateurs |

Les cercles ont un fonctionnement particulier avec 4 rôles spécifiques :

- Le premier lien : Il peut être désigné par le cercle de convergence ou s'auto-saisir dans le cas d'une personne leader sur une thématique. Il est garant du fond et s'assure que le cercle réponde bien aux questions posées.
- Le facilitateur : il organise les prises de décisions et anime le cercle.
- Le second lien : Il rend compte des travaux et des décisions prises lors des communications avec d'autres cercles.
- Le secrétaire : Il garde la mémoire des décisions prises.

Pour la mise en œuvre et l'animation de ces cercles, le SECO veillera à avoir un nombre suffisant de participants et fera preuve de pédagogie pour transmettre aux nouveaux participants la méthode de travail en cercle.

**Schéma de la gouvernance :**



**Explications du fonctionnement des cercles :**

- 1- Elaboration d'une proposition par un cercle des agriculteurs ou des citoyens.
- 2- Les 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> liens présentent la proposition au cercle de convergence.
- 3- Cas a : le cercle de convergence valide la proposition.  
Cas b : le cercle de convergence ne valide pas la proposition en l'état : retour à l'étape 1 pour la retravailler.
- 4- La proposition validée par le cercle de convergence est présentée au comité de pilotage.

## 2. MOYENS ET COMPÉTENCES D'ANIMATION MOBILISÉS

### Acteurs impliqués et modalités organisationnelles

#### **Le SECO, structure porteuse du Contrat Re-Sources :**

Le Syndicat des Eaux du Centre-Ouest est le porteur et coordinateur de l'ensemble du plan d'actions. Il s'attache à :

- Mettre en œuvre les actions inscrites au contrat,
- Insuffler une dynamique de territoire autour de l'enjeu de préservation de la qualité de l'eau, en mobilisant dans la durée les signataires du contrat, les acteurs du territoire,
- Être cohérent et en synergie avec les démarches de territoire existantes comme :
  - Les démarches Re-Sources mises en place sur des territoires voisins pour lesquels les axes stratégiques développés peuvent être proches voire identiques.
  - Plan Alimentaire Territorial, Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Sèvre Niortaise, SAGE Thouet, Contrat Territorial Milieux Aquatique, Contrat Territorial de Gestion Quantitative, Plan Climat Air Energie Territorial, Life Pâturage Tournant Dynamique, projet de Parc Naturel Régional en Gâtine, Réserve Naturelle Régionale du Bocage des Antonins, etc.

#### **Des signataires engagés aux côtés du SECO :**

Comme pour le précédent contrat territorial, une maîtrise d'ouvrage partagée pourra être mise en place avec les signataires du contrat. Ce contrat compte 26 signataires.

#### **Des signataires porteurs d'actions, aux côtés du SECO :**

Si le Syndicat des Eaux du Centre-Ouest se réserve le portage des actions foncières, de journées techniques, d'animations et de communication (dont la communication non agricole), de la coordination avec les OPA des actions d'accompagnement collectifs et individuel des changements de pratiques, du suivi de la qualité de l'eau, 26 signataires s'impliquent également en proposant des journées techniques et accompagnement collectif, des accompagnements individuels (diagnostics et suivis individuels), des expérimentations et des études de filières.

#### **Une animation de terrain renforcée par l'implication des partenaires signataires :**

A ces jours d'animation du SECO s'ajoutent les jours des différents signataires notamment pour la mise en œuvre des actions agricoles, ainsi que des jours déjà financés dans le cadre d'autres conventions ou programmes.

La mutualisation avec les autres programmes Re-Sources se décline tant à l'échelon régional avec les réseaux d'animateurs, les partages d'expériences qu'au niveau départemental avec les autres programmes Re-Sources menés en Deux-Sèvres : organisation d'actions communes et réflexions collectives sur différentes thématiques (filières, marque de territoire, ...).

Des actions partenariales autour du bocage et du maintien voire du développement de l'élevage herbager sont ciblées en secteur de Gâtine.

Enfin, un partenariat avec les porteurs de SAGE et de contrats territoriaux milieux aquatiques permet la cohérence des politiques de l'eau menées sur les territoires.

## Moyens humains

### **Une cellule d'animation de 1.7 Equivalents Temps Plein :**

La cellule d'animation du Contrat 2022-2027 est composée de :

- Un soutien administratif : 0.2 ETP
- Une animation générale : 0.5 ETP
- Une animation agricole : 1 ETP

### **Missions du soutien administratif (0.2 ETP) :**

- Suivis des mailings Re-Sources : invitations, publications, comptes-rendus etc. ;
- Appui aux demandes d'aides financières et à leurs demandes de solde.

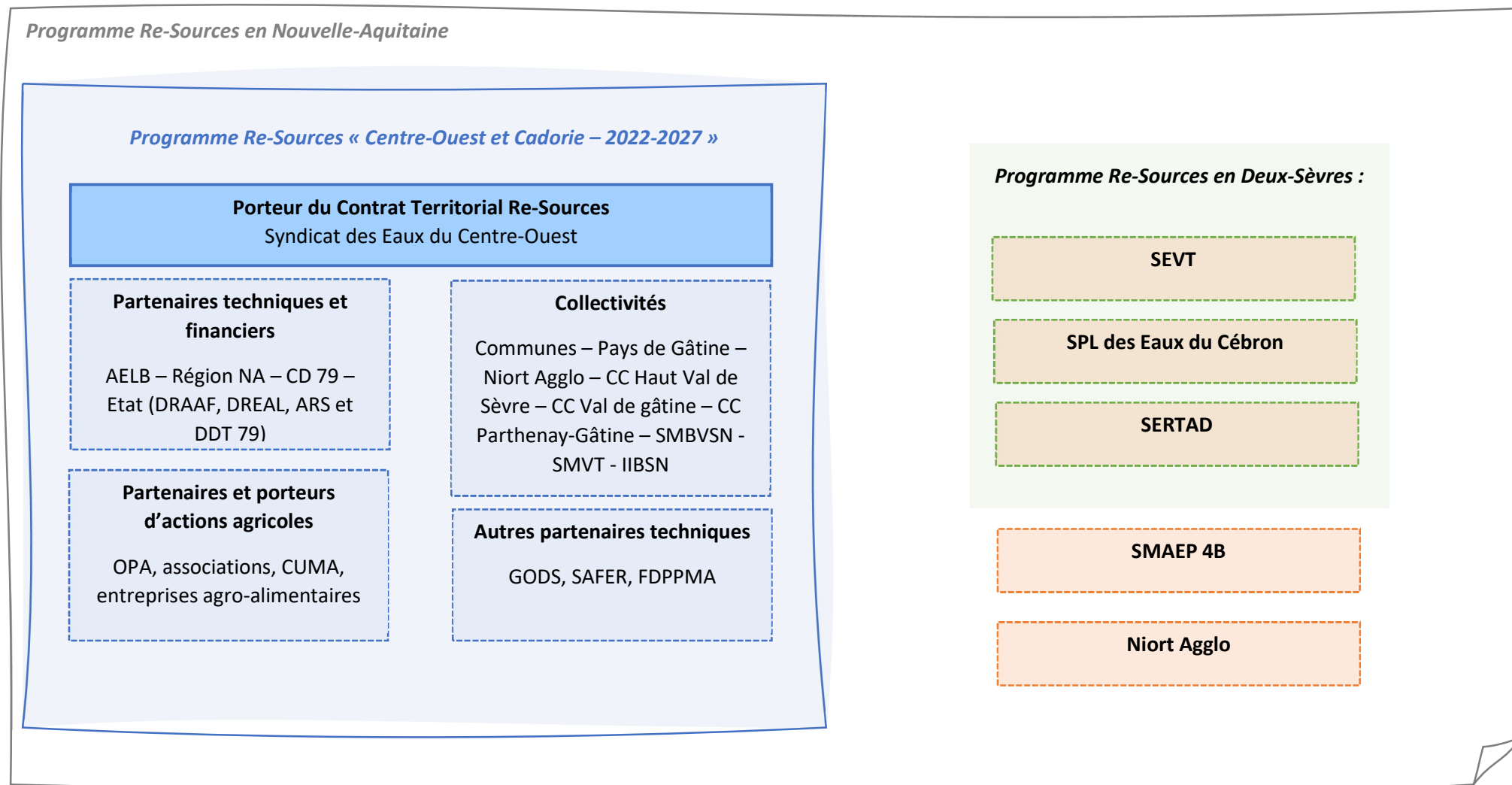
### **Missions de l'animation générale (0.5 ETP) :**

- Élaborer et animer le programme d'actions ;
- Inciter à mettre les actions en place prioritairement dans les Zones d'Actions Prioritaires ;
- Mettre en œuvre et suivre la stratégie foncière du Syndicat ;
- Assurer le suivi des actions transversales et de coordonner l'ensemble des dossiers ;
- Préparer et animer le comité de pilotage ainsi que des commissions techniques ;
- Planifier et coordonner la mise en place des actions du volet non agricole ;
- Réaliser les bilans annuels, la mise en œuvre des indicateurs ;
- Contribuer à la réalisation du bilan évaluatif de fin de contrat ;
- Représenter le porteur de projet localement.

### **Missions de l'animation agricole, en concertation avec l'animation générale (1 ETP) :**

- Assurer la mise en œuvre des actions agricoles prévues au contrat, prioritairement dans les Zones d'Actions Prioritaires ;
- Assurer le suivi administratif et financier des actions agricoles en lien avec les partenaires ;
- Organiser et animer la commission thématique agricole ;
- Réaliser les bilans annuels, la mise en œuvre des indicateurs ;
- Planifier et coordonner la mise en place des actions agricoles, collectives et individuelles ;
- Assurer la communication technique auprès des agriculteurs et des partenaires ;
- Rendre compte au porteur de projet et au comité de pilotage du déroulement des actions agricoles.

Schéma des modalités organisationnelles selon les échelles de territoire :



### 3. PROGRAMME D' ACTIONS ET OBJECTIFS ASSOCIÉS

#### Stratégie définie

Des membres issus de ces instances (Commissions thématiques, commission Protection de la ressource, comité technique et comité de pilotage) ont participé activement à une concertation. Menée en septembre - octobre 2021, elle a facilité l'écriture d'un projet partagé par tous. Le programme d'actions 2022-2027 du Syndicat des Eaux du Centre-Ouest sera mis en œuvre pour atteindre l'enjeu d'amélioration de la qualité de l'eau brute au niveau des captages.

#### AMELIORER LA QUALITÉ DE L'EAU BRUTE

4 axes stratégiques participent à l'atteinte de cet enjeu :

1. Fédérer l'ensemble des acteurs et piloter le contrat de façon innovante
2. Accompagner techniquement
3. Intégrer une approche économique gagnant-gagnant
4. Communiquer auprès de l'ensemble des acteurs du territoire

La mise en œuvre opérationnelle de ces 4 axes stratégiques s'opère à travers d'actions prioritaires :

#### • Fédérer l'ensemble des acteurs et piloter le contrat de façon innovante

Il s'agit d'affirmer la présence du SECO sur les territoires en investissant les événements locaux afin d'établir un contact avec de nouveaux interlocuteurs.

Cet axe vise également à faire émerger puis à animer des cercles de citoyens des territoires. Ces cercles interagiront avec les instances de pilotage du contrat : le cercle de convergence et le comité de pilotage.

#### • Accompagner techniquement

Il s'agira, dans un premier temps, de capitaliser sur les pratiques ayant un impact favorable à la qualité de l'eau avec l'appui des OPA et des agriculteurs. En effet, cet état des lieux permettra de mettre en valeur les actions vertueuses et d'identifier les leviers pour les pérenniser. À ce cette base de données sera associée un outil cartographique. Les cartes produites seront mises au service de la communication de cet outil.

Les OPA s'associeront au SECO pour établir un lien et mobiliser les agriculteurs en retrait : lors de rendez-vous individuels, de réunions de CUMA ou d'autres occasions à investir.

Il visera en priorité l'activité d'élevage à l'herbe pour maintenir les surfaces en prairie. L'autre action prioritaire porte sur l'amélioration de la couverture des sols.

Les projets d'exploitation visant un changement de système seront accompagnés individuellement.

- Intégrer une approche économique gagnant-gagnant

L'approche économique du contrat consistera à se doter de références économiques locales pour établir des systèmes d'aides directes visant à sécuriser la prise de risque liée aux changements de pratiques voire de systèmes.

Les certifications environnementales ainsi que les démarches locales vertueuses seront mises en valeur.

La stratégie foncière des territoires s'intègre dans cet axe stratégique. Selon les degrés de priorité affectés aux différentes zones du territoire, les objectifs vont de l'acquisition foncière avec conclusion de bail rural à clauses environnementales à la maîtrise foncière par signature d'obligations réelles environnementales avec les propriétaires.

- Communiquer auprès de l'ensemble des acteurs du territoire

Après avoir élaborer une stratégie de communication (définition des publics-cibles, des lignes éditoriales et identification des médias adaptés), il s'agira de communiquer de façon positive et innovante auprès du grand public sur les efforts faits par les agriculteurs et de diffuser l'état des connaissances du fonctionnement des bassins d'alimentation de captages auprès des acteurs des territoires.

## Moyens financiers

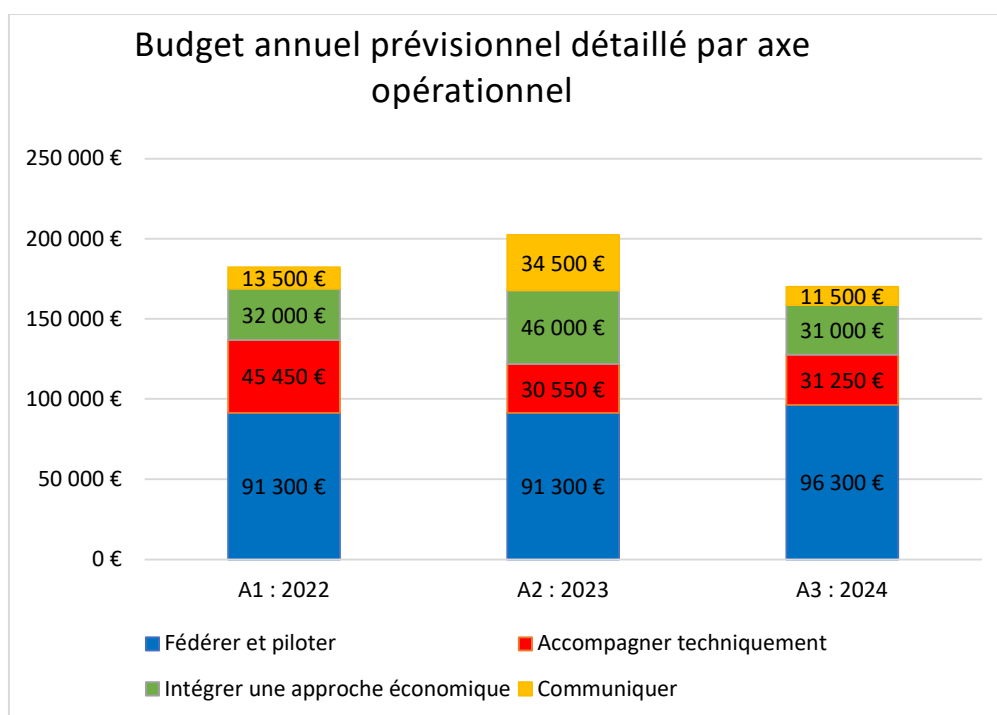
### Coûts prévisionnels :

- Le coût prévisionnel total sur la période 2022-2027 est estimé à 1 066 300 €. Il sera révisé à mi-parcours.
- Le coût prévisionnel pour les trois premières années (de 2022 à 2024) est de 554 650 €.

### Détail des coûts prévisionnels par axe stratégique, sur la durée du contrat :

| AXES STRATEGIQUES                                                          | 2022     | 2023     | 2024     | TOTAL A1<br>A A3 | TOTAL A4<br>A A6 | TOTAL 6<br>ANS |
|----------------------------------------------------------------------------|----------|----------|----------|------------------|------------------|----------------|
| Fédérer les acteurs du territoire et piloter le contrat de façon innovante | 91 300 € | 91 300 € | 96 300 € | 278 900 €        | 308 900 €        | 587 800 €      |
| Accompagner techniquement                                                  | 45 450 € | 30 550 € | 31 250 € | 107 250 €        | 81 750 €         | 189 000 €      |
| Intégrer une approche économique gagnant-gagnant                           | 32 000 € | 46 000 € | 31 000 € | 109 000 €        | 98 000 €         | 207 000 €      |
| Communiquer auprès de l'ensemble des acteurs du territoire                 | 13 500 € | 34 500 € | 11 500 € | 59 500 €         | 23 000 €         | 82 500 €       |

Le graphique suivant détaille la répartition financière sur les 3 premières années du Contrat Territorial.

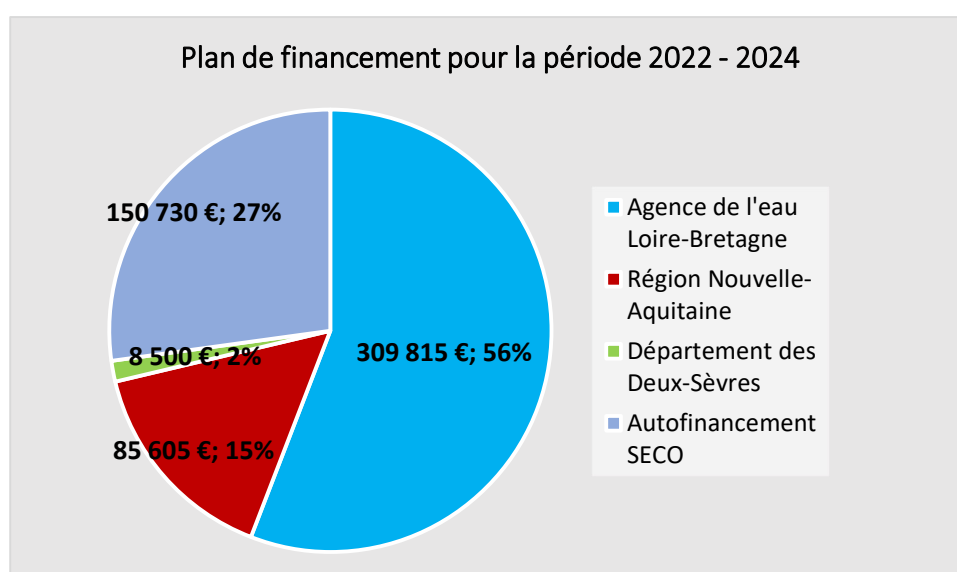


L'axe « Fédérer les acteurs du territoire et piloter le contrat de façon innovante » occupe une place majoritaire (plus de 50% en moyenne) dans les coûts prévisionnels du contrat, en lien avec l'animation du contrat.

Les axes portant sur l'accompagnement technique et l'intégration d'une approche économique représentent à eux deux entre 35 et 40 % des coûts.

En deuxième année du contrat, la communication prend une place plus importante avec l'élaboration d'une stratégie de communication.

#### Plan de financement, pour la période 2022-2024 :



## 4. SUIVI ET ÉVALUATION

### Suivis réguliers et indicateurs :

- Bilans annuels : A la fin de chaque année de contrat, un bilan annuel sera présenté au Comité de Pilotage. Par ailleurs, il contiendra les perspectives de l'année suivante ;
- Bilan à mi-parcours : Sa réalisation, en 2024, permettra de vérifier la bonne atteinte des objectifs à mi-parcours et, le cas échéant, d'ajuster les actions du contrat, pour les 3 années restantes ;
- Bilan évaluatif de fin de contrat : Réalisé en 2027, il vérifiera la conformité des actions menées, analysera les réalisations, les résultats et les impacts des actions.

Tout au long de la vie du programme, des indicateurs (de réalisation et de résultats) seront renseignés. Le portage multi partenarial du Contrat Territorial implique les partenaires dans la phase de renseignement des indicateurs.

| AXES STRATEGIQUES                                                          | ACTIONS                              | OBJECTIFS A 3 ANS                                                                                                                               | OBJECTIFS A 6 ANS                                                                                                                                | INDICATEUR DE SUIVI                                                                                                                          |
|----------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Fédérer les acteurs du territoire et piloter le contrat de façon innovante | Être présent sur le territoire       | - 30 évènements participés<br>- 50% d'agriculteurs des BACs en 2024 rencontrés par rapport à la liste de ceux identifiés comme étant en retrait | - 60 évènements participés<br>- 100% d'agriculteurs des BACs en 2027 rencontrés par rapport à la liste de ceux identifiés comme étant en retrait | - Nb d'évènements où le SECO est représenté<br>- Nb de nouveaux agriculteurs en retrait rencontrés<br>- Nb de personnes motrices identifiées |
|                                                                            | Animer des cercles de citoyens       | - Création de 3 cercles<br>- Fréquence de 4 réunions par an par cercle                                                                          | - Fréquence de 6 réunions par an par cercle<br>- 100% des cercles ayant atteint leurs objectifs                                                  | Taux d'atteinte des objectifs fixés par les cercles.                                                                                         |
|                                                                            | Animer, suivre et évaluer le contrat |                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                  |                                                                                                                                              |

| AXES STRATEGIQUES                | ACTIONS                                                                                                      | OBJECTIFS A 3 ANS                                                                                                                                                                                                                                                                                         | OBJECTIFS A 6 ANS                                                                                                | INDICATEUR DE SUIVI                                                                                                                                 |
|----------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Accompagner techniquement</b> | Renforcer le lien avec les OPA                                                                               | 100% des OPA rencontrés pour présenter leur bilan des actions mises en place (sur zones prioritaires)                                                                                                                                                                                                     | 100% des OPA rencontrés pour présenter leur bilan des actions mises en place (sur BACs)                          | Suivi des pratiques positives, en lien avec le remplissage de la base de données<br>Mise à jour de la liste des interlocuteurs, nb d'OPA rencontrés |
|                                  | Concevoir et alimenter collectivement une base de données sur les pratiques favorables à la qualité de l'eau | Base de données structurée à la première année du contrat sur les zones prioritaires, pour porter des actions dès 2023.<br>100 % des agriculteurs des zones prioritaires rencontrés dès 2023                                                                                                              | Base de données complète et mise à jour régulièrement.<br>100 % des agriculteurs des BACs rencontrés             | Nb d'agriculteurs des zones prioritaires participant au remplissage de la base de données                                                           |
|                                  | Sensibiliser et impliquer les agriculteurs en retrait                                                        | Objectifs échelonnés :<br>- Rencontre de 10 agriculteurs en retrait des zones prioritaires des BACs la première année<br>- Rencontre de 10 agriculteurs en retrait des zones prioritaires des BACs la deuxième année<br>- Rencontre de 40 agriculteurs dans les secteurs périphériques la troisième année | - Avoir rencontré individuellement 100 % des agriculteurs des BACs.                                              | Nb d'évènements, nb de personnes informées et sensibilisées                                                                                         |
|                                  | Améliorer la teneur en matière organique des sols                                                            | - Stabiliser le taux de MO<br>- 15 agriculteurs par groupe (soit 30 au total)                                                                                                                                                                                                                             | - Augmenter de 0,5 % le taux de MO dans les parcelles suivies<br>- 15 agriculteurs par groupe (soit 30 au total) | Evolution de la MO dans les parcelles de référence en lien avec le suivi de l'activité biologique<br>Nb de participants aux formations              |

|  |                                                                               |                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                              |
|--|-------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  | Maintenir et développer les surfaces en herbe en soutenant l'élevage herbager | <b>BAC Cadorie</b> : 8 agriculteurs ayant testé le compostage au champ                                                                                                                   | Maintien de la SAU en herbe sur les BACs :<br>23 % sur Centre-Ouest<br>45 % sur la Cadorie (source RPG 2019)<br>10 agriculteurs du BAC Cadorie ayant testé le compostage au champ         | Evolution de la SAU en herbe<br>Nb de participants aux journées techniques sur la nutrition animale en système à l'herbe<br>Nb d'éleveurs souhaitant tester le PTD<br>Nb d'éleveurs souhaitant tester le compostage au champ |
|  | Diversifier l'assolement                                                      | 15 exploitations testant les cultures associées<br>15 agriculteurs participant aux groupes d'échanges sur l'allongement des rotations<br>1 démonstration de semis sous couvert organisée | 30 exploitations testant les cultures associées<br>30 agriculteurs participant au groupes d'échanges sur l'allongement des rotations<br>3 démonstrations de semis sous couvert organisées | Surface en cultures associées, surface en couverture permanente, nb d'agriculteurs formés et accompagnés dans l'allongement des rotations.                                                                                   |
|  | Développer les luttes biologique et mécanique                                 | 1 050 ha gérés mécaniquement                                                                                                                                                             | 2 100 ha gérés mécaniquement<br>3 journées d'information organisées.                                                                                                                      | Nb de journées organisées, surface gérée mécaniquement                                                                                                                                                                       |
|  | Aménager des dispositifs tampons                                              | 1 km de haies plantées                                                                                                                                                                   | 2 km de haies plantées<br>8 dispositifs tampons réalisés                                                                                                                                  | Linéaire de haies plantées, nb d'aménagements de dispositifs tampons réalisés et suivis.                                                                                                                                     |
|  | Accompagner individuellement                                                  | 6 Exploitations accompagnées                                                                                                                                                             | 12 Exploitations accompagnées                                                                                                                                                             | Evolution de la MO dans les parcelles de référence en lien avec le suivi de l'activité biologique<br>Nb de participants aux formations                                                                                       |

| AXES STRATEGIQUES                                       | ACTIONS                                                                        | OBJECTIFS A 3 ANS                                                                                                                                                                                                                            | OBJECTIFS A 6 ANS                                                                                                                                                                                       | INDICATEUR DE SUIVI                                                                                                                                                    |
|---------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Intégrer une approche économique gagnant-gagnant</b> | Développer les filières Bas Niveau d'Impacts (BNI)                             | 50 ha nouvellement engagés dans des cultures BNI (hors tournesol) sur zones prioritaires (moyenne olympique sur 5 ans).                                                                                                                      | 1 000 ha nouvellement engagés dans des cultures BNI (hors tournesol) sur zones prioritaires (moyenne olympique sur 5 ans).                                                                              | Surfaces engagées en cultures BNI                                                                                                                                      |
|                                                         | Mettre en valeur les filières locales ayant un intérêt sur la qualité de l'eau | 3 de portes ouvertes participées<br>3 journées techniques collectives de bassins<br>5 agriculteurs en lien avec le PAT                                                                                                                       | 6 de portes ouvertes participées<br>6 journées techniques collectives de bassins<br>10 agriculteurs en lien avec le PAT                                                                                 | Nombre de portes ouvertes participées                                                                                                                                  |
|                                                         | Promouvoir les certifications environnementales existantes                     | 30% de la SAU des zones prioritaires en AB ou HVE (dont 20% AB) ; 15% de la SAU du BAC en AB ou HVE.<br>Financement lié à la diminution de l'indicateur IFT H sur les 3 ans d'engagement (inférieur à la valeur régionale dès la 1ère année) | 30% de la SAU des BACs en HVE.<br>20% de la SAU des BACs en AB.<br>Financement lié à la diminution de l'indicateur IFT H sur les 3 ans d'engagement (inférieur à la valeur régionale dès la 1ère année) | % de surfaces certifiées                                                                                                                                               |
|                                                         | Accompagner le changement de pratiques agricoles                               | Système de sécurité économique adapté à l'exploitation opérationnel                                                                                                                                                                          | 50 exploitants accompagnés dans cette démarche sur les BACs                                                                                                                                             | - Nb d'agriculteurs accompagnés et ayant mis en place de nouvelles pratiques/cultures<br>- adapter le suivi à la pratique qui a évolué<br>- établir un tableau de bord |
|                                                         | Proposer des aides financières                                                 | Identifier les partenaires potentiels, constituer des groupes associés avec des élus, cahier des charges avec convention<br>3100 ha de SAU des BACs en dispositifs<br>Nb de projets réalisés : 100 agriculteurs en dispositifs               | Mise en œuvre du/des PSE<br>4700 ha de SAU des BACs en dispositifs<br>Nb de projets réalisés : 150 agriculteurs en dispositifs                                                                          | Nb d'ha, Nb de contractualisations                                                                                                                                     |
|                                                         | Gestion du foncier                                                             | 5% de SAU en ORE de la zone prioritaire<br>15 ha acquis pour la mise en place de Baux ruraux environnementaux                                                                                                                                | 10% de SAU en ORE de la zone prioritaire<br>30 ha acquis pour la mise en place de Baux ruraux environnementaux                                                                                          | Nb d'hectares en ORE<br>Nb d'hectares acquis                                                                                                                           |

| AXES STRATEGIQUES                                          | ACTIONS                                                                                                | OBJECTIFS A 3 ANS                                                                                                                                                               | OBJECTIFS A 6 ANS                                                                                | INDICATEUR DE SUIVI                                                                           |
|------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|
| Communiquer auprès de l'ensemble des acteurs du territoire | Communiquer vis-à-vis du grand public sur les efforts faits par les agriculteurs                       | Avoir posé 30 panneaux                                                                                                                                                          | Avoir posé 60 panneaux                                                                           | Nb de panneaux installés, nb d'articles diffusés, nb d'évènements et de participants          |
|                                                            | Communiquer de façon innovante et positive                                                             | Développer la chaîne Youtube (250 abonnés), réalisation de 10 portraits.                                                                                                        | Développer chaîne Youtube (600 abonnés), réalisation de 25 portraits, 3 partenaires influenceurs | Nb d'abonnés, nb de publications, nb de vues par publication, % d'atteinte de la cible visée. |
|                                                            | Poursuivre l'acquisition de connaissances sur le fonctionnement des bassins versants et les vulgariser | Cadorie : comprendre les origines et transferts de pollutions liées aux produits phytosanitaires.<br>Beaulieu : Caractériser les échanges nappe/rivière (produire un livrable), | Disposer d'outils adaptés aux différents publics cibles pour la diffusion des connaissances.     | Nb d'évènements, nb de personnes informées et sensibilisées                                   |
|                                                            | Informier et sensibiliser le public scolaire                                                           | 10 classes rencontrées                                                                                                                                                          | 25 classes rencontrées dont 6 projets avec une classe postbac sur une exploitation des BACs.     | Nb des personnes informées et sensibilisées, nb de projets menés.                             |